

# Nouvelles Brèves

## Mairie



### RESPECT DU CODE DE LA ROUTE A L'INTERIEUR DU VILLAGE

**Des excès de vitesse à l'intérieur du village sont régulièrement signalés.** Certaines dispositions vont être prises pour essayer de faire prendre conscience aux réfractaires, qu'en se déplaçant au sein du village à des vitesses bien supérieures à 50 km/h, ils mettent potentiellement en danger la vie des autres comme la leur. Pour le moment, les contrôles de vitesse par la gendarmerie vont être renforcés. Parallèlement, des échanges ont lieu avec le Conseil général 41 pour installer des ralentisseurs adaptés sur la D724 rue de l'Aulne, rue de Bourgogne, sur la D123 route de Marcilly, rue du stade, rue de l'Église, route de Mennetou, et sur la D147 route de Châtres.

### LA MARCHÉ ROSE

**Rappel :** l'association « Gymnastique et détente Selloise » organise, avec le soutien de l'association « les Raboliots », une randonnée pédestre *La Marche rose*, le **dimanche 20 octobre 2013**. Les bénéfices seront entièrement reversés à la Ligue contre le cancer.

### TRAVAIL DE NUIT SOCIÉTÉ APIA

La Société APIA installée route de Marcilly au Jardin d'Entreprises informe qu'à compter du 17 octobre prochain une équipe travaillera du vendredi 21h00 au samedi 9h00 et le dimanche de 9h00 à 21h00. L'entreprise s'excuse pour les éventuelles nuisances sonores pour le voisinage. Si ces nuisances s'avéraient insupportables par les riverains merci d'en informer M. Le Maire avant toute autre action.

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS porte à la connaissance des habitants en difficultés, éligibles à la « Banque alimentaire », qu'ils peuvent, sous certaines conditions, avoir accès à l'Épicerie solidaire de Salbris. Pour toute information et précision, les personnes concernées peuvent se faire connaître en Mairie aux heures d'ouverture au public. Un rendez-vous leur sera donné avec un membre du CCAS.

### FESTIVITÉS en OCTOBRE

- **Dimanche 20 :** randonnée rose - association gymnastique selloise – Salle des fêtes ;
- **Mercredi 23 :** concours de belote – UNRPA – Salle des fêtes ;
- **Samedi 26 :** repas dansant « moules frites », association des Commerçants et Artisans – Salle des fêtes ;
- **Samedi 2 novembre matinée :** animation commerciale sur le mail – Un an d'activité de M. et Mme Potel.

### BOUCHERIE/CHARCUTERIE

Voici un an, François et Valérie Potel redonnaient vie à la boucherie/charcuterie. Pour marquer cet anniversaire, ils organisent, le **samedi 2 novembre 2013** en matinée, une animation commerçante sur le mail. Venez y nombreux.

### ENTRETIEN DES TERRAINS PRIVATIFS

**Rappel :** les propriétaires de terrains privés en agglomération ont obligation d'en assurer l'entretien pour ne pas créer de nuisances au voisinage (prolifération de végétaux, d'animaux ou de reptiles, par exemple).

Arrêtés municipaux :

- N° 43/2003 du 2 décembre 2003
- N° 30/2012 du 23 avril 2012

Ces arrêtés sont consultables à l'accueil de la Mairie.

Il y a encore quelques parcelles à nettoyer dans notre village. Merci aux propriétaires de penser au voisinage.

### ANIMAUX ERRANTS

Nul n'est à l'abri d'une fugue de son compagnon, chien ou chat. Pour éviter les complications d'un retrait de l'animal placé en fourrière, il est recommandé, d'une part, de signaler en Mairie sans attendre la fugue de cet animal, et, d'autre part, de le doter d'un moyen d'identification lisible.

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

En vue des **élections municipales** des 23 et 30 mars 2014, les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2013 inclus. Il vous suffit de vous présenter à l'accueil de la Mairie, munis de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile, et de votre dernière carte d'électeur. **Pour Selles-Saint-Denis, les inscriptions s'arrêteront le 31 décembre 2013 à 12 h 00.**

Les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement, via l'INSEE.